

Sommaire :

- Conseil communal
- Taxe déchets étudiants
- Vente de bois et vente de vin
- 100 ans du Collège
- Concept énergétique de la commune
- Garderie
- Ciné-Seniors
- Police cantonale et gendarmerie Cossonay
- Piscine de La Sarraz
- Chœur d'hommes

EDITO

REGARDER VERS L'AVANT

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'équipe municipale, composée des municipaux Fabienne Favre, Etienne Morier-Genoud, Franco Cetrangolo, Pascal Guinnard et du soussigné est à l'œuvre. La législature qui s'ouvre (2016-2021) est marquée par de nombreux dossiers qui avancent...mais qui requièrent des efforts continus.

De nouveaux défis se présentent qui vont, à coup sûr, mobiliser beaucoup d'énergie.

Néanmoins, il est de notre devoir de les relever et ceci pour le bien de la communauté.

J'en citerai quelques-uns : la création d'une garderie, la rénovation du chemin des Vignes, le concept énergétique, la construction d'un collège intercommunal à La Sarraz, la création d'un complexe caserne SDIS – voirie - abris de protection civile, la mise sur pied d'une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE).

Tout cela s'inscrit dans un heureux contexte de finances saines.

Toutefois, nous devons rester vigilants face aux intentions cantonales en vue d'une péréquation intercommunale accrue et de la mise sur pied de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Syndic :
Claude Dutoit

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Décisions du conseil communal

Le conseil communal, lors de la séance du 7 septembre 2016, a pris les décisions suivantes :

- d'adopter les préavis statutaires pour la législature 2016-2021
- d'approuver la vente de terrain communal de la zone industrielle Le Marais, parcelle 656
- d'accorder une demande de crédit de Fr. 250'000.- pour la création d'une crèche-garderie dans les anciens locaux de l'Office postal, rue du Village 24

Nous vous informons que vous pouvez en tout temps consulter le résumé des décisions de la séance du Conseil communal au pilier public ou sur le site internet de la commune : www.eclepens.ch.

Taxe déchetterie pour étudiants

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (CHF 15.00 au lieu de CHF 80.00), à condition qu'une [attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours](#) soit déposée au bureau communal [avant le 15 novembre 2016](#). Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis [chaque année](#).

Vente de bois

Vous avez la possibilité de réserver votre lot de bois auprès de la commune. Ces lots (2 stères) sont en vente au prix de Fr. 160.- le lot (minimum 1 lot).



Tous les lots seront à retirer sur place et réservés [uniquement sur inscription](#). Cette vente remplace la mise de bois qui a lieu habituellement au mois de décembre. Réservez dès maintenant votre lot auprès de l'administration communale :

- par tél au 021.866.72.12
- par mail : admin@eclepens.ch

Le délai d'inscription est fixé au [15 novembre 2016](#)

M. Pascal Guinnard, municipal, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au N° de tél 079.343.06.62

VENTE DE VIN

Paiement comptant

La vente de vin de la commune aura lieu à la buvette du football

le vendredi 25 novembre 2016 de 17h à 19h

Pinot gris	50 cl	Fr. 9.-
Pinot noir	70 cl	Fr. 11.-
	140 cl (magnum)	Fr. 28.-
	Magnum en caisse	Fr. 35.-
Carton de 6 verres		Fr. 20.-



Munissez-vous d'emballages pour le transport de vos bouteilles

100 ANS DU COLLEGE D'ECLEPENS

Bref historique :

« En 1895, le Département de l'Instruction publique et des Cultes invite la Municipalité d'Eclépens à faire construire un nouveau collège le plus tôt possible.

Plusieurs emplacements furent proposés et il ne fallut pas moins de 15 séances pour fixer l'emplacement définitif en face du pont de l'Ochette, le prix du terrain étant de Fr. 3'000.-.

M. Charles de Coulon, prenant en considération le fait que la commune va être obligée de s'imposer de lourds sacrifices, lui fait don de 1500 francs pour faciliter la construction du nouveau collège.

Il ne fut pourtant érigé que pendant la guerre et son inauguration eut lieu le **28 octobre 1916** en Présence de M. Chuard, conseiller d'Etat.

Dès lors, maîtres et élèves furent luxueusement installés dans ce majestueux et imposant collège. »

Tiré du livre de M. Philippe Estoppey

Afin de fêter cet anniversaire, la population est invitée le

vendredi 11 novembre 2016 de 14h00 à 17h30

à visiter le collège spécialement décoré pour l'occasion. Il sera possible d'assister aux leçons des élèves en début d'après-midi. Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon nous fera l'honneur de participer à la partie officielle.

Programme de la manifestation

14h00 à 16h30

Visite du collège et des classes décorés par les élèves et les enseignants

Chants des élèves

16h30 Partie officielle :

1. Chants par les élèves
2. Discours de M. Marc Angéloz, Directeur
3. Discours de M. Claude Dutoit, Syndic
4. Discours de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat
5. Apéro et Goûter

17h30 :

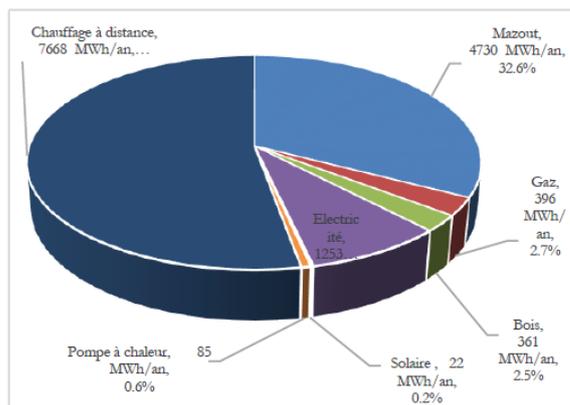
Fin de la manifestation



Aperçu du concept énergétique de la commune de Eclépens

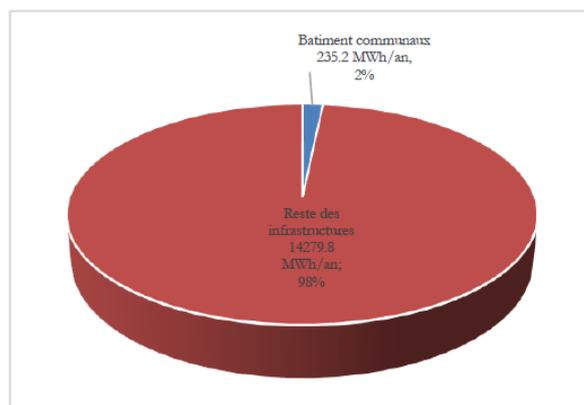
Consommation de chaleur et d'électricité sur le territoire communal

Part des principaux agents énergétiques pour la production de chaleur utilisés sur le territoire est répartie comme suit :



Soit 38'837 MW/h/an ou 14'371 kWh/habitant*an

Part de consommation des bâtiments appartenant à la Commune en regard de la consommation totale des bâtiments sur le territoire communal

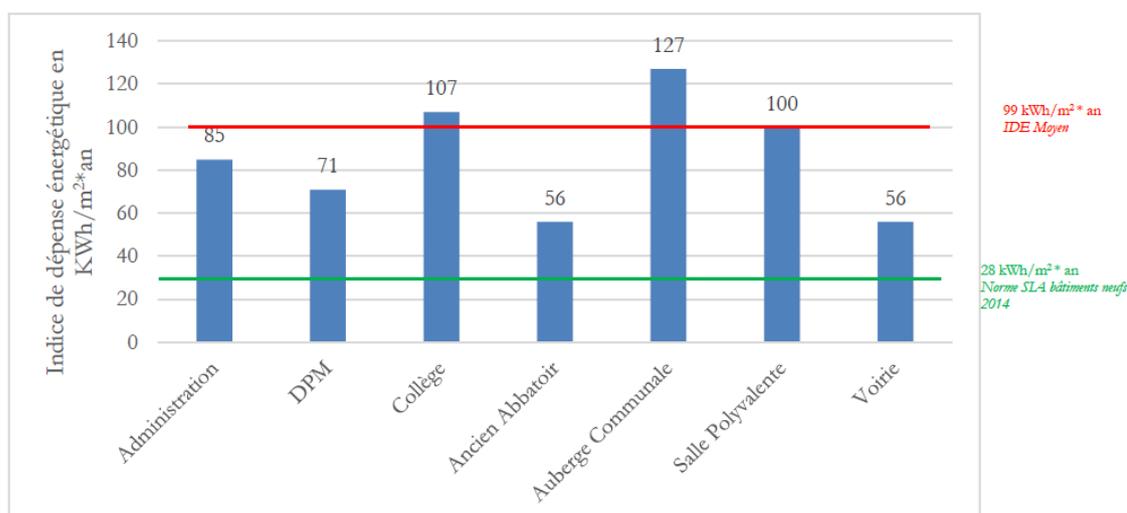


Soit environ 2% de la consommation sur le territoire.

La grande partie de la consommation d'agent énergétique pour le chauffage et la production de l'ECS revient au réseau de chauffage à distance fournie par la cimenterie. Nous constatons également que la consommation des bâtiments communaux représente une toute petite part de la consommation totale ; de ce fait l'assainissement des bâtiments communaux n'aura que peu d'impact en valeur, mais reste essentiel en termes d'exemplarité.

La consommation d'électricité s'élève à 23'250 MWh/an, soit 23'019 kWh/habitant*an. L'éclairage public consomme à lui seul 20 MWh/km*an

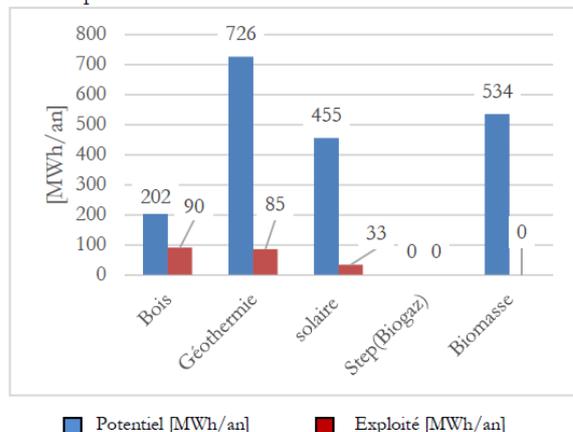
Consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments communaux



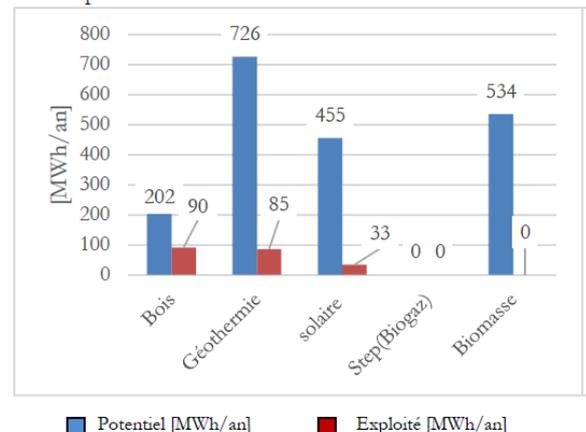
Les bâtiments communaux présentent des consommations disparates pour leur production de chaleur et d'eau chaude sanitaire.

Potentiel des énergies renouvelables sur le territoire communal

Pour la production de chaleur :



Pour la production d'électricité



La géothermie et le solaire thermique présentent les potentiels les plus importants et les plus faciles à mettre en œuvre, mais sont avant tout du ressort de l'action des particuliers. Le bois présente également encore un potentiel.

Le solaire photovoltaïque représente à lui seul la quasi-totalité du potentiel de production d'électricité. Il peut être mis en œuvre individuellement ou collectivement.

Actions pouvant être envisagées à court moyen terme

N°	Nom de l'action et commentaires sur la mise en œuvre dans la commune	Echéancier
6-7-12	Etude énergétique approfondie de tous les bâtiments communaux (chaleur et électricité) <i>Réalisation des bilans thermiques de l'ensemble du parc immobilier propriété de la commune</i> <i>Dresser l'inventaire des mesures d'assainissements afin d'obtenir un échéancier et un outil de pilotage des mesures à mettre en œuvre</i> <i>Elaborer des indicateurs de suivi</i> <i>Effectuer le suivi énergétique des bâtiments</i>	Court terme
28	Informations générales transmises régulièrement aux citoyens sur le thème de l'énergie, en particulier information sur les actions entreprises par la Commune	Court terme

Et à moyen voire long terme

N°	Nom de l'action et commentaires sur la mise en œuvre dans la commune	Echéancier
24	Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables. <i>- Analyse régulière de la situation énergétique de la commune par le municipal en charge des bâtiments</i>	Moyen terme

CREATION D'UNE GARDERIE



L'ancienne poste devient la Garderie l'Oasis au printemps 2017

Au cœur d'Eclépens s'implantera dans les locaux de l'ancienne poste transformée pour ce faire, un centre de vie enfantine privé et géré par une Association (dès 4 mois à l'âge scolaire); l'objectif est d'offrir aux enfants un accueil chaleureux, ludique et sécurisant, tout en favorisant une alimentation locale, le mouvement en extérieur et la découverte de la nature. Le projet est initié par Anne Schneider, habitante d'Eclépens, maman d'une petite fille et confrontée à la problématique de garde dans la région. Elle tient à remercier particulièrement les habitants de la Commune ainsi que la Municipalité pour leur soutien à ce projet et à ce nouveau challenge qui l'attend dans le but d'apporter aux familles une solution supplémentaire en termes de garde. L'Association est actuellement en recherche de donateurs pour l'achat du matériel mobilier et pédagogique via des entreprises et des fondations; une plateforme de financement participatif a également été créée sur www.goheidi.ch. Une journée de don de jouets sera organisée par l'Association le **28 janvier 2017** à la buvette du foot à Eclépens, diverses animations (maquilleuse pour enfant, ateliers bricolage pour enfants, etc.). La Garderie sera ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h15, les pré-inscriptions sont ouvertes pour le printemps 2017. Soutenez l'Association via goheidi.ch ou par versement sur le compte IBAN CH 1809000000144624882.

Renseignements : Anne Schneider 078 935 01 19 - projetgarderieeclépens@gmail.com

CINE-SENIORS

En collaboration avec le Cinéma de Cossonay, la Municipalité met à la disposition des retraités d'Eclépens 6 cartes d'entrée pour les séances Ciné-Seniors qui ont lieu un mardi par mois au cinéma de Cossonay. Les prochaines séances auront lieu :

- Mardi 1^{er} novembre 2016 à 14h30 ☞ « La Vache »
- Mardi 6 décembre 2016 à 14h30 ☞ « Ma vie de courgette »
- Mardi 10 janvier 2017 à 14h30 ☞ « Adopte un veuf »
- Mardi 7 février 2017 à 14h30 ☞ « Un homme à la hauteur »
- Mardi 7 mars 2017 à 14h30 ☞ « Médecin de campagne »



Les cartes (maximum une carte par personne) peuvent être retirées au bureau communal la semaine précédant la diffusion du film.

INFORMATION POLICE POPULATION

La Municipalité d'Eclépens, en collaboration avec la commune de La Sarraz et la division prévention criminalité de la police cantonale vaudoise, ont le plaisir de vous convier à une séance publique d'information



**le jeudi 17 novembre 2016 à 19h
à la Grande salle d'Eclépens**

Cette séance est ouverte à tous et nous vous attendons nombreux.

GENDARMERIE DE COSSONAY

A Cossonay, une saine et sereine collaboration

Depuis novembre 2003, toutes les tâches de police à Cossonay sont exercées par la Police cantonale vaudoise, respectivement la Gendarmerie et la Police de Sûreté. Rattaché officiellement à La Côte, le poste de Cossonay, proche des secteurs Lausanne et Nord du canton, déploie en réalité ses activités au carrefour de trois arrondissements. Des missions variées y sont exercées.

Six gendarmes occupent les locaux du poste de Cossonay et déploient leurs missions sur un vaste territoire occupé par vingt-deux communes, avec au total plus de 16'000 habitants, dont 6'200 environ sont répartis entre les communes de Cossonay et La Sarraz.

Dans cette région rurale, où la criminalité grave fait heureusement exception, le chef de poste met tout en œuvre pour tenter de parer au mieux aux différentes formes d'insécurité et de précarité qui apparaissent au gré de l'évolution de la société. Environ une fois par mois, il prend part à la réunion organisée par le syndic de Cossonay afin d'échanger et de solutionner les éventuels problèmes rencontrés.

De même, depuis 2007, des réunions régulières permettent à la direction des écoles, aux autorités communales et aux représentants de la Gendarmerie vaudoise de se rencontrer. Y sont également associés ponctuellement les intervenants du Centre de loisirs et d'animation de Cossonay, lesquels sont en contact avec les jeunes de la commune. *« Le but est de trouver des solutions adaptées pour venir en aide aux jeunes qui peuvent traverser des périodes de turbulence, voire qui peuvent avoir tendance à « dérapier » à certains moments, créant ainsi un sentiment d'insécurité pour les habitants des communes concernées. Il est fondamental d'anticiper ce type de problème car un escalier squatté quotidiennement par une bande de jeunes du coin peut par exemple vite détériorer l'ambiance générale et la quiétude du lieu. Ces incivilités peuvent vite prendre des proportions importantes dans des petites villes ou des villages »* précise le chef de poste, l'adj Gerald Cretenoud.

La Gendarmerie territoriale au service du citoyen

Hormis les cambriolages qui touchent toutes les agglomérations de manière plus ou moins importante, les gendarmes du poste de Cossonay interviennent dans le but de prévenir et de solutionner les incivilités, enregistrent un nombre conséquent de plaintes quotidiennement pour divers délits comme les vols, les dommages à la propriété ou voies de fait, la situation géographique et la facilité d'accès du poste le rendant très attractif pour les plaignants. *« Nos missions sont en effet très générales et touchent à la circulation routière, la police judiciaire, la police de proximité et les tâches administratives »* précise le chef de poste. Pour conclure, ce dernier tient à rappeler que le travail du gendarme de proximité est avant tout de renforcer et de développer les contacts humains en s'investissant sans cesse à la meilleure sécurité du citoyen. A disposition du public le mardi matin et le jeudi après-midi derrière le guichet du poste, les gendarmes de Cossonay sont en fait quotidiennement à l'écoute de la population par le biais notamment des patrouilles préventives effectuées dans le secteur. *« La population bénéficie de tous les services offerts par la Police cantonale vaudoise. Les gendarmes du poste n'œuvrent pas seuls dans le secteur. Le répondant de proximité, le gérant de sécurité de la division prévention criminalité, les inspecteurs de la police de sûreté du groupe judiciaire, et les gendarmes des unités d'intervention y sont également actifs. Ces derniers assument le premier échelon d'intervention 24h sur 24 après un appel au 117 ».*

Comment contacter le poste?

Gendarmerie vaudoise - Poste de Cossonay-Ville - Route de Morges 8 - 021 557 82 21

Horaires d'ouverture du guichet au public : mardis 7h30 – 12h et jeudis 13h – 17h

Urgences : 117

PISCINE DE LA SARRAZ

La commune d'Eclépens, au même titre que 18 autres communes de la région, a adhéré à la nouvelle Association Intercommunale de la Piscine et du Camping de la Venoge (AIPCV).

La piscine fera peau neuve en été 2017 grâce à d'importants travaux de rénovation qui ont débuté le 1^{er} septembre 2016, avec notamment la construction d'un nouveau tobogan et d'un baby splash.

Une démarche de financement participatif a été mise sur pied afin de permettre à la région de s'offrir un lieu unique de convivialité.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet : www.piscinedelavenoge.ch.



« La Concorde »

Nous recherchons Chanteurs à temps partiel au chœur d'hommes d'Eclépens

- Détail du poste : peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse.
- Qualité requise : aimer la musique, nous vous proposons une formation continue si vous le souhaitez. Notre jeune directrice est dynamique et compétente.
- Exigence demandée : disponible le mercredi soir.
- Compétences vocales : nous recherchons tous les registres basses ou ténors.
- Motivation : déposez vos soucis et venez chanter.
- Pourquoi chanter ? pour se faire des amis et ajouter de l'harmonie dans votre vie, c'est une vraie thérapie !
- Salaire : le plaisir de chanter sera votre récompense
- CV : ne nous faites pas parvenir votre curriculum, faire votre connaissance nous suffira
- Comment nous joindre ? en appelant notre président, M. André Martignier au 021/ 866 61 45 ou 079/ 635 91 50

**Rejoignez-nous les mercredis à 20h
à la salle communale d'Eclépens
pour une aventure musicale ouverte à chacun.
A vivre absolument !!!**

Astuce pour retrouver un vélo volé...

Chaque année, il y a de plus en plus de vols de vélos. Sur conseil de la Gendarmerie, nous vous invitons à inscrire le numéro du cadre de votre vélo sur la garantie ou autres documents.

En indiquant le numéro du cadre (seule façon d'identifier un vélo), vous aurez plus de chance de le retrouver ou de prouver que vous en êtes le propriétaire.

